

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Etaient présents : Monsieur CHALINE, Monsieur LE BORGNE, Madame CHARBONNIER, Madame BARBIER, Monsieur LAIZEAU, Monsieur RIBEAUCOURT, Monsieur COLLEAU, Madame PERON, Monsieur MENARD, Madame BORE, Monsieur BELLEC, Monsieur HUBEAU, Madame DEROUET, Monsieur PERRETIN, Madame SURATEAU

Absents : Madame IVALDI Emmanuelle - Monsieur PELLERIN Cyril – Monsieur LANGUILLE François - Madame CHAVANNEAU

Secrétaire de séance : Madame SURATEAU Céline

Approbation du dernier compte rendu par 13 voix POUR et 2 abstentions (Madame SURATEAU – Monsieur RIBEAUCOURT)

Courriers

Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers :

- Courrier de remerciements des élèves de CM1 pour la remise des 2 dictionnaires offerts par la commune.
- Courrier du comité des fêtes pour une demande de revalorisation de la subvention accordée pour la fête de la musique en raison de l'augmentation des différents coûts. Mme BORE et Mme PERON ont participé à l'assemblée générale du comité des fêtes au cours de laquelle ce point a été fortement évoqué ainsi que la mise à disposition d'un nouveau local de rangement. Cette demande sera étudiée par la commission des associations lors de la préparation du budget 2025.
Un rendez-vous a eu lieu avec les membres du bureau pour le paiement de la 3ème réservation de la salle des fêtes. Le règlement fixe 2 gratuités par an et les élus n'ont pas souhaité aller au-delà.
- Courrier du PETR : invitation au Salon de l'Agriculture le 28 février 2025. Possibilité de participation d'un élu par commune pour un tarif de 63 €/ personne. Inscription à faire directement auprès des transports Fraizy

TRAVAUX

Compte rendu fait par Monsieur PERRETIN et Monsieur LAIZEAU donnent un compte rendu des travaux de rénovation de l'éclairage public par l'entreprise INEO pour le programme 2024 qui sont actuellement en cours (Gourvilliers – Le Boulay – Lotissement rue du Vallon – Chemin de la Chapelle – rue des sources – rue des Colverts - rue de l'Armistice - rue de la mairie – rond-point des Voies Romaines)

Il reste la rue des écoles, Route de L'Aumonet, Chemin des Fontaines – Chemin des Petits Bois – Sucrierie

L'extension des réseaux n'a pas encore débuté.

Fuite dans la toiture de l'Eglise. Des devis sont en cours.

Réalisation de support de banderoles par les services techniques.

Arrachage des arbres devant le cimetière de PLV pour en replanter d'autres.

Rendez-vous avec l'entreprise CHARTIER pour l'aménagement du jardin du souvenir au cimetière de Pithiviers le Vieil.

Mise en place d'une VMC dans le logement de Bouzonville en Beauce en raison d'une forte humidité des murs depuis que le logement est occupé.

Effraction de la porte de l'ancienne mairie de Bouzonville en Beauce à deux reprises. Lors de la 1ère effraction les coupables ont été retrouvés.

Aménagement de l'entrée de Pithiviers en partant du rond-point d'Intermarché. Le dossier n'avance pas vraiment.

Demande de Madame DEROUET concernant le projet de City Stade à Bouzonville en Beauce. Les demandes de subventions sont lancées. Le projet sera certainement prévu au budget même en l'absence de subvention.

DÉLIBÉRATIONS

D0068-2025 - Projet d'aménagement d'une chaufferie bois

Vu le projet de la commune de Pithiviers le Vieil de mise en place d'une chaufferie bois pour alimenter différents bâtiments communaux et intercommunaux.

Vu l'offre du bureau d'études techniques CEBI 45 relative à la réalisation d'une étude de faisabilité bois sur un ensemble s'élevant à 18 300 € hors taxes

Vu le courrier adressé à la CCDP sollicitant la participation de la CCDP à cette étude pour la partie des bâtiments relevant de sa compétence à savoir les écoles maternelles et élémentaire et le restaurant scolaire

Considérant l'accord de financement à hauteur de 60% du montant hors taxes délivré par l'Agence de la transition écologique (ADEME) le 30 novembre 2024 soit un montant de 10 980.00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la proposition du bureau d'études CEBI 45 pour un cout de 18 300.00 € HT.
- APPROUVE la participation financière de la CCDP à l'étude de faisabilité bois énergie menée par la commune portant sur les écoles, le restaurant scolaire, le gymnase, la salle des fêtes, la mairie
- FIXE à 5 724.00 € le montant de la participation de la commune et à 1 596.00 € le montant de la participation de la CCDP calculée proportionnellement au volume des bâtiments.
- PRECISE que les modalités de prise en charge définies sont valables uniquement dans le cadre de la présente mission d'études
- PREND ACTE que l'ensemble des dépenses sera engagé par la commune de Pithiviers le Vieil puis fera l'objet d'un remboursement par la CCDP à hauteur des bâtiments relevant de sa compétence après émission d'un titre de recettes par la commune.

Quelques élus ont visité la chaufferie de Neuville aux Bois pour visualiser le fonctionnement de ce type d'installation.

Personnel communal

Une annonce de recrutement sera publiée sur Panneau Pocket et sur le site internet de la commune pour procéder au remplacement de M. CHAUBAROUX Philippe au service technique.

Affaires diverses

Projet de la Grande Raye : les pré-fouilles archéologiques sont en cours. Les plantations seront reportées d'une année.

Il est remarqué des problèmes de signalisation verticales ou horizontales sur l'ensemble de la commune. Il est proposé qu'un groupe de travail se constitue pour étudier cette problématique.

Monsieur PERRETIN, Monsieur LE BORGNE, et Madame PERON se proposent pour travailler sur ce sujet.

RDV avec la SHOL (société horticulture du Loiret) qui incite la commune à s'inscrire dans une démarche de fleurissement afin d'obtenir une fleur. Le dossier est à déposer avant le 2 avril. Voir réunion de la commission environnement.

Concours des maisons fleuries : la commune doit faire une proposition de 5 noms pour le fleurissement de printemps des maisons.

RDV avec les amandiers du Pithiverais le 12/02 à 18 heures pour avoir des renseignements sur la taille des amandiers.

Nouvel arrivant sur la commune qui a transformé son sous-sol en musée sur les différentes guerres. M. LE BORGNE se propose d'être le contact pour organiser une visite des membres du conseil municipal.

Organisation d'un match de football entre la gendarmerie de Pithiviers et le Variété Club de France le 22 février 2025 à Pithiviers.

Semaine fédérale de cyclotourisme du 3 au 10 août. Passage le 9 août à Pithiviers le Vieil sur le parking de la salle des fêtes et un point de ravitaillement aura lieu à la Roseraie.

Passage des 1000 kms à vélo le 30 mai prochain sur la commune

Passage de Paris Nice le 10 mars dans la traversée d'Ormes.

Reprise du marché des producteurs le vendredi 14 mars avec 20 producteurs prévus

Informations sur les chiffres de la délinquance sur Pithiviers le Vieil.

Madame BORE : horaires d'éclairage : vendredi, samedi jusqu'à 1 heure.

Semaine : 23 heures. Des problèmes sont signalés rue du château d'eau – rue des colverts – et route de Laas.

Problème de trou qui se forme à l'angle du chemin des Petits Bois et de la Rue Duhamel du Monceau

8 enfants de l'école primaire participent à la First Lego Ligue et sont qualifiés en sélection régionale le 8 mars.

Accident grave sur la route d'Ormes, collision face à face entre 2 véhicules.

Les personnes de Mayotte sont toujours hébergées dans le logement d'urgence de Bouzonville en Beauce. Le Monsieur travaille à la Roseraie. Les personnes retournant à l'emploi peuvent bénéficier pendant 2 mois d'un transport pour se rendre sur leur lieu de travail par France Travail.

RDV avec l'assistante sociale le 12/02 à 10 h 30.

Commission subvention aux associations 17 mars à 18 heures

Commission de finances le 1er avril à 18 heures

Conseil municipal pour vote du budget le 8 avril à 20 heures

Vote des budgets des CCAS le 10 avril 2025 à 18 heures

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.